Outil de monitorage de la performance du Programme élargi d'immunisation

PHASE 2

Annexe 9A:

Sélection des participants aux sessions







Outil de monitorage de la performance du PEV national dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes

Annexe 9A. Sélection des participants aux sessions

La liste des participants clé pourra être adaptée en fonction des caractéristiques de chaque pays.

PARTICIPANTS PRO	PPOSÉS, PAR NIVEAUX DE GESTION ET PEV	1. Priorité politique	2. Planification et programmation	3. Organisation et coordination	4. Surveillance épidémiologique	5. Gestion RRHH et financière	6. Formation et supervision	7. Système d'information	8. Chaîne de froide	9. Approvisionneme nt de vaccins	10. Évaluation et recherche	11. Communicatio n sociale	12. Sécurité des vaccins	13. Exécution	14. Centre de santé	Nombre de composantes où ils pourraient participer
La ou possible, le r	ombre de participants es indique pour chaque c	omposantes.	Noter que la compos	ante #12 (Sécurité des	vaccins) inclue partic	ipants qui peuvent	contribuer à la di	scussion concernan	t la surveillanc	e ESAVI ou l'injectio	n sécurisée, ou le	s deux.				
					Niv	eau national										
	articipants pour cette composante	9	12	25	6	7	6	13	14	13	15	6	11	20	6	
	pants pour cette composante au niveau national	5	7	18	2	6	2	3	4	7	8	4	5	0	0	
	Ministre de la Santé	1														1
2	Vice-ministre de la Santé	1														1
3	Directeur Général de la Santé ou équivalent.	1	2	3							10					4
4	Directeur de l'Institution (Zone, Département ou autre Organisme Administratif) qui héberge le PEV		2	3		5										3
5	Directeur National du PEV	1	2	3		5	6	7	8	9	10		12			10
			2	3			0	,	•	9	10		12			2
6	Représentant du Ministère des Finances.	1				5										
7	Autres directions, départements ou organismes administratifs chargés de vacciner différents groupes au cours de la vie		2	3							10					3
8	Directeur des Approvisionnements du Ministère de la Santé (Contacts et achats de vaccins et intrants du PEV)		2			5				9						3
9	Responsable national des opérations de la chaîne du froid		2						8	9						3
10	Représentant du secteur privé de la santé		2	3												2
11	Président du NITAG (Président du Comité National d'Immunisation)			3												1
12	Membre du réseau global des NITAG (GNN)			3												1
13	Membre du NITAG qui ne travaille pas pour le			3												1
14	Ministère de la Sante ou pour le PEV Représentant du Secrétariat du NITAG			3												1
14	Représentant du Ministère des Finances. Directeur			•												
15	ou représentant de l'Administration et des Finances du Ministère de la Santé			3		5										2
16	Représentant du Ministère du Plan			3												1
17	Représentant du Ministère de l'Éducation			3												1
18	Représentant de la Sécurité Sociale			3												1
19	Représentant du laboratoire national de référence pour la surveillance des MEV.			3	4											2
	Responsable des achats de vaccins du Ministère de la Santé (Conventions et achats de vaccins et fournitures du PEV)			3		5										2
21	Représentant d'organisations extérieures au Ministère de la Santé : sociétés civiles, ONG, organisations religieuses, universitaires, forces armées, etc.			3												1
22	Agences internationales qui contribuent à la réalisation des objectifs du PEV : OPS, UNICEF, GAVI, Rotary Club, autres			3												1
23	Autres comités scientifiques : comités consultatifs du PEV (élimination de la rougeole et de la rubéole, éradication de la polio, société de médecine pédiatrique, société médicale de gynécologie-obstétrique, société infectieuse)			3												1
24	Responsable de la surveillance épidémiologique des MEV				4						10					2

	Personnel du PEV responsable de l'élaboration			'									1	
25	des stratégies et du matériel de formation du			'	6									1
	personnel		ļ											
26	Directeur du Bureau National des Statistiques			<u> </u>		7			10					2
27	Personnel du PEV chargé du suivi des données			<u> </u>		7			10					2
28	Responsable national de la logistique						8	9						2
29	Responsable de l'entrepôt national de vaccins						8	9						2
30	Représentant de l'Autorité Nationale de Régulation							9						1
31	Responsable des achats de vaccins du Ministère de la Santé (Conventions et achats de vaccins et fournitures du PEV)							9						1
32	Responsable au sein du Ministère de la Santé ou du PEV de la coordination des sujets de recherche sur les vaccins								10	_				1
33	Universités ou institutions académiques qui collaborent à la réalisation d'études sur l'effectivité/l'impact des vaccins.								10					1
34	Chargé de communication corporatif du Ministère de la Santé (Directeur de la Communication et de la Promotion)									11				1
35	Responsables de la communication des risques		İ	1			İ			11				1
36	Personne chargée de la communication pour la santé ou la promotion de la santé liée aux immunisations/vaccinations.									11				1
37	Représentants d'organisations de la société civile telles que : Organisations de parents et d'enseignants; organisations professionnelles; organismes de quortier ou communautaires; associations de patients; Associations à but non lucratif; fondations; les chefs religieux; les dirigeants autochtones, les dirigeants d'oscendance africaine et les acteurs communautaires concernés.									11				1
38	Responsable de la surveillance ESAVI dans le PEV										12			1
39	Responsable de la surveillance ESAVI à l'Autorité Nationale de Régulation										12			1
40	Responsable du système d'information en charge de la notification des ESAVI à l'OPS										12			1
41	Membre du comité national pour la sécurité vaccinale										12			1

					Niveau Pr	ovince/Départemer	1									
Nombre de part	icipants pour cette composante au niveau sous-nati	2		5	2		2	3	3	3	3		2	6		
	Directeurs du PEV du niveau															
1	provincial/départemental	1	2	3		5		7						13	14	7
2	Responsable des opérations chaîne du froid		2													1
3	Représentant du secteur privé (1-2)		2	3				7						13		4
4	Directeur des services de santé			3							10			13		3
	Représentant d'organisations extérieures au															
	Ministère de la Santé : Mairies, représentant du															
5	conseil municipal de la santé, sociétés civiles,	1		3										13		3
	ONG, organisations religieuses, universitaires,															
	forces armées, etc. (1-2)															
6	Responsable de la surveillance des MEV				4						10					2
7	Responsable du laboratoire de santé publique				4				İ							1
8	Directeurs du PEV		2	3			6		8	9	10		12			7
	Personnel du PEV responsable de la mise en															
9	œuvre du matériel et des sessions de formation						6									1
	du personnel															
10	Directeurs des systèmes d'information							7						13		2
11	Responsable chaîne du froid								8	9				13		3
12	Gestionnaire d'entrepôt de vaccins								8	9						2
	Chargée de communication institutionnelle du									-						<u> </u>
13	Ministère de la Santé (Directeur de la											11				1
	Communication et de la Promotion)															•
14	Responsable de la surveillance ESAVI										<u> </u>		12			1
				1	1	1	I.	l	1		1	1	<u>-</u>		1	
					Niveau	municipal/district										
and the second																
Nombre de part	icipants pour ce volet du niveau municipal/district	2	1	2	2	0	2	3	3	3	4	1	1	7	2	
Nombre de part	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2)	2	2	3	2	0	6	3 7	8	9	10	1	12	7	14	10
		2	2	-	2	0		7	8	9	10	1	12			10
1 2	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1-2)	2	2	3	2	0		7	8	9		1	1 12		14	2
1	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé	2	2	3	4	0		7	8	9	10	1	12		14	
1 2	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local	2	2	3	4	0		7	8	9		1	1 12		14	2
2 3	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre	2	2	3		0	6	7	8	9		1	1 12		14	2 2 1
1 2 3	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel	2	2	3		0		7	8	9		1	1 12		14	2
1 2 3	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre	2	2	3		0	6	7	8	9		1	1 12		14	2 2 1
1 2 3 4	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information,	2	2	3			6		8	9	10	1	12	13	14	2 2 1
1 2 3 4 5 6	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hópital local Responsable de laboratoire dans un hópital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district	2	2	3			6	7			10		12	13	14	2 2 1 1 3 3
1 2 3 4 5	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données	2	2	3			6	7	8	9	10	1	1 12	13	14	2 2 1 1 3
1 2 3 4 5 6 7 8 8	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données Chef des opérations de la chaîne du froid	2	2	3			6	7	8	9	10		12	13	14	2 2 1 1 3 3 3
1 2 3 4 5 6	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données Chef des opérations de la chaîne du froid municipale/district	2	2	3			6	7			10	1	1 12	13	14	2 2 1 1 3 3
1 2 3 4 5 6 7 8 8	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données Chef des opérations de la chaîne du froid municipale/district Gestionnaire d'entrepôt de vaccins,	2	2	3			6	7	8	9	10		1 12	13	14	2 2 1 1 3 3 3
1 2 3 4 5 6 7 8 8	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données Chef des opérations de la chaîne du froid municipale/ district Gestionnaire d'entrepôt de vaccins, municipalité/district	2	2	3			6	7	8	9	10	1	1 12	13	14	2 2 1 1 3 3 3
1 2 3 4 5 6 7 8	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données Chef des opérations de la chaîne du froid municipale/district Gestionnaire d'entrepôt de vaccins, municipalité/district Chargé de communication du Ministère de la	2	2	3			6	7	8	9	10	1	12	13	14	2 2 1 1 3 3 3 2
1 2 3 4 5 6 7 8 9	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1-2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données Chef des opérations de la chaîne du froid municipale/district Gestionnaire d'entrepôt de vaccins, municipalité/district Chargé de communication du Ministère de la Santé (Directeur de la Communication et de la	2	2	3			6	7	8	9	10	1	1 12	13 13 13	14	2 2 1 1 3 3 3 2
1 2 3 4 5 6 7 8	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1-2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données Chef des opérations de la chaîne du froid municipale/district Gestionnaire d'entrepôt de vaccins, municipalié/district Chargé de communication du Ministère de la Santé (Directeur de la Communication et de la Promotion) du niveau municipal/district	1	2	3			6	7	8	9	10	1	1 12	13	14	2 2 1 1 3 3 3 3
1 2 3 4 5 6 7 8 9	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données Chef des opérations de la chaîne du froid municipale/ district Cestionnaire d'entrepôt de vaccins, municipalité/district Chargé de communication du Ministère de la Santé (Directeur de la Communication et de la Promotion) du niveau municipal/district Directeur des services de santé au niveau	1	2	3			6	7	8	9	10	1	1 12	13 13 13	14	2 2 1 1 3 3 3 2
1 2 3 4 4 5 6 6 7 8 8 9 10 10	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1-2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données Chef des opérations de la chaîne du froid municipale/district Gestionnaire d'entrepôt de vaccins, municipale/district Chargé de communication du Ministère de la Santé (Directeur de la Communication et de la Promotion) du niveau municipal/district Directeur des services de santé au niveau municipal/district Représentant du secteur privé (1-2)	1	2	3			6	7	8	9	10	1	1 12	13 13 13 13	14	2 2 1 1 3 3 3 2
1 2 3 4 4 5 6 6 7 8 8 9 10 11 12	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1-2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données Chef des opérations de la chaîne du froid municipale/district Gestionnaire d'entrepôt de vaccins, municipalité/district Chargé de communication du Ministère de la Santé (Directeur de la Communication et de la Promotion) du niveau municipal/district Directeur des services de santé au niveau municipal district	1	2	3			6	7	8	9	10	n	1 12	13 13 13 13	14	2 2 1 1 3 3 3 2 1
1 2 3 4 4 5 6 6 7 8 8 9 10 10	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1-2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données Chef des opérations de la chaîne du froid municipale/ district Gestionnaire d'entrepôt de vaccins, municipalité/ district Chargé de communication du Ministère de la Santé (Directeur de la Communication et de la Promotion) du niveau municipal/district Directeur des services de santé au niveau municipal/district Représentant du secteur privé (1-2) Représentant du secteur privé (1-2)	1	2	3			6	7	8	9	10	п	1 12	13 13 13 13	14	2 2 1 1 3 3 3 2
1 2 3 4 4 5 6 6 7 8 8 9 10 11 12	Directeur du PEV au niveau municipal/district (1- 2) Président du conseil local de santé Responsable de la surveillance épidémiologique d'un hôpital local Responsable de laboratoire dans un hôpital local Personnel du PEV chargé de la mise en œuvre des sessions de formation du personnel Directeurs du système d'information, municipal/district Personnel du PEV chargé du suivi des données Chef des opérations de la chaîne du froid municipale/ district Chargé de communication du Ministère de la Santé (Directeur de la Communicipal/district Chargé de communication du Ministère de la Santé (Directeur de la Communicipal/district Directeur des services de santé au niveau municipal/district Directeur des services de santé au niveau municipal/district Représentant du secteur privé (1-2) Représentant des organisations extérieures au Ministère de la Santé : Maíries, secteur privé,	1	2	3			6	7	8	9	10	1	1 12	13 13 13 13	14	2 2 1 1 3 3 3 2

	Niveau local/établissements de santé															
Nombre de partic	ombre de participants pour cette composante au niveau local 0 0 0 0 0 0 4 4 0 0 0 3 7 3															
2	Responsable de la surveillance des MEV							7						13	14	3
3	Responsable du système d'information							7						13	14	3
4	Responsable des activités mobiles du PEV	ĺ						7	8				12	13		4
-	Directeur de l'établissement de santé (évaluer la								0					13	14	
5	pertinence)								°					13	14	,
6	Chef des soins infirmiers (évaluer la pertinence)	1				ĺ	1		8			1	12	13		3
7	Responsable de la surveillance des MEV	ĺ												13		1
		1				ĺ	1					1				